

Santé au travail : passez à l'action !



TRANSPORT SANITAIRE



LA SANTÉ DE VOTRE ENTREPRISE PASSE PAR LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

Évolution de la réglementation, rythme de travail et contraintes horaires, problème de rentabilité... Les difficultés que rencontrent les sociétés de transport sanitaire sont bien réelles.

Ces contraintes ne doivent pas faire oublier la santé et la sécurité de vos salarié(e)s. Pour chaque accident, pour chaque maladie professionnelle, ce sont le fonctionnement et la rentabilité de votre entreprise qui sont touchés.

Et les chiffres ne sont pas bons : les accidents du travail et les maladies professionnelles sont encore trop nombreux dans le secteur des transports sanitaires.

DANS VOTRE PROFESSION :



PRÈS DE
500 000
JOURNÉES PERDUES PAR AN

68 %
DES ACCIDENTS LIÉS AUX
MANUTENTIONS MANUELLES

EN MOYENNE :

109
JOURS D'ARRÊT PAR
ACCIDENT DU TRAVAIL



351
JOURS D'ARRÊT PAR MALADIE
PROFESSIONNELLE

Source : Cnam

LES PRINCIPAUX RISQUES



DOULEURS AU DOS



ACCIDENTS DE LA ROUTE

PASSEZ À L'ACTION

↓ Choisissez des équipements et matériels adaptés

- Choisissez des matériels (chaise, brancard) performants et privilégiez les aides mécaniques.
- Dès la prise d'appel, vérifiez l'état de la personne, la configuration des locaux et la présence d'une personne valide pouvant l'aider.

↓ Organisez les déplacements

- Préparez les déplacements (lieu, itinéraire, durée d'intervention) depuis l'entreprise et non sur la route.
- Formez les salariés à la conduite avec un patient et un équipage à bord.
- Organisez la maintenance préventive du véhicule et de ses équipements.



CONTAMINATION PAR EXPOSITION AU SANG

↓ Rappelez la conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang (AES)

- Affichez un protocole d'AES dans le véhicule.
- Faites porter des gants adaptés à la tâche en cas de risque d'exposition.
- Formez les salariés à la conduite à tenir en cas d'AES.



AGRESSION, STRESS

↓ Prévenez les risques d'agression

- Suivez et gérez les incidents afin d'identifier et de traiter les causes récurrentes.
- Communiquez le plus clairement possible auprès des patients (conditions et durée de prise en charge...) pour limiter les incompréhensions et les litiges.
- Formez les salariés à la gestion des conflits.

DE BONNES RAISONS POUR AGIR

En améliorant la sécurité et les conditions de travail, vous :

- préservez votre santé et celle de vos collaborateurs ;
- améliorez la satisfaction et la motivation de votre équipe ;
- réduisez l'absentéisme et ses conséquences ;
- rendez le métier plus attractif ;
- améliorez la qualité du travail et de vos services.

De plus, vous vous mettez en conformité avec les exigences réglementaires.



NON



OUI

- Les actions de prévention ne sont pas forcément coûteuses.
- Les accidents et les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité.

- En améliorant les conditions de travail, vous gagnez en efficacité.
- Il existe des solutions de terrain et des bonnes pratiques à partager pour progresser.

DES SOLUTIONS POUR AGIR

→ **Un outil en ligne adapté à votre métier** pour :

- évaluer les risques professionnels ;
- réaliser et mettre à jour votre **document unique** ;
- mener des actions de prévention dans votre entreprise.



→ **Une sélection de publications**

(fiches pratiques, brochures, dépliants, etc.).



 www.inrs.fr/transport-sanitaire

→ **Un accompagnement et des aides financières** pour la mise en œuvre d'actions de prévention.

 www.ameli.fr/transport-sanitaire



En partenariat avec :

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE



**Institut national de recherche
et de sécurité pour la prévention
des accidents du travail
et des maladies professionnelles**
www.inrs.fr



**Assurance Maladie -
Risques professionnels**
www.ameli.fr/entreprise

Édition **INRS ED 6379** - 2^e édition - mars 2026 - 2000 ex. - ISBN 978-2-7389-3041-5 - Conception graphique : Clémentine Rocolle / les.reCreatives - Illustrations : Émilienne/lilapik.com - Imprimé par l'INRS